

BTS ELECTROTECHNIQUE 1ère année

Année scolaire 2022 - 2023



C.F.A



Entrepise



Jour férié

Août 2022	Septembre 2022	Octobre 2022	Novembre 2022	Décembre 2022	Janvier 2023	Février 2023	Mars 2023	Avril 2023	Mai 2023	Jun 2023	Juillet 2023
01 L	01 J	01 S	01 M Toussaint	01 J	01 D	01 Me	01 Me	01 S	01 L	01 J	01 S
02 M	02 V	02 D	02 Me	02 V	02 L	02 J	02 J	02 D	02 M	02 V	02 D
03 Me	03 S	03 L	03 J	03 S	03 M	03 V	03 V	03 L	03 Me	03 S	03 L
04 J	04 D	04 M	04 V	04 D	04 Me	04 S	04 S	04 M	04 J	04 D	04 M
05 V	05 L	05 Me	05 S	05 L	05 J	05 D	05 D	05 Me	05 V	05 L	05 Me
06 S	06 M	06 J	06 D	06 M	06 V	06 L	06 L	06 J	06 S	06 M	06 J
07 D	07 Me	07 V	07 L	07 Me	07 S	07 M	07 M	07 V	07 D	07 Me	07 V
08 L	08 J	08 S	08 M	08 J	08 D	08 Me	08 Me	08 S	08 L	08 J	08 S
09 M	09 V	09 D	09 Me	09 V	09 L	09 J	09 J	09 D	09 M	09 V	09 D
10 Me	10 S	10 L	10 J	10 S	10 M	10 V	10 V	10 L	10 Me	10 S	10 L
11 J	11 D	11 M	11 V	11 D	11 Me	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M
12 V	12 L	12 Me	12 S	12 L	12 J	12 D	12 D	12 Me	12 V	12 L	12 Me
13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J
14 D	14 Me	14 V	14 L	14 Me	14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 Me	14 V
15 L	15 J	15 S	15 M	15 J	15 D	15 Me	15 Me	15 S	15 L	15 J	15 S
16 M	16 V	16 D	16 Me	16 V	16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D
17 Me	17 S	17 L	17 J	17 S	17 M	17 V	17 V	17 L	17 Me	17 S	17 L
18 J	18 D	18 M	18 V	18 D	18 Me	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M
19 V	19 L	19 Me	19 S	19 L	19 J	19 D	19 D	19 Me	19 V	19 L	19 Me
20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J
21 D	21 Me	21 V	21 L	21 Me	21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 Me	21 V
22 L	22 J	22 S	22 M	22 J	22 D	22 Me	22 Me	22 S	22 L	22 J	22 S
23 M	23 V	23 D	23 Me	23 V	23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D
24 Me	24 S	24 L	24 J	24 S	24 M	24 V	24 V	24 L	24 Me	24 S	24 L
25 J	25 D	25 M	25 V	25 D	25 Me	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M
26 V	26 L	26 Me	26 S	26 L	26 J	26 D	26 D	26 Me	26 V	26 L	26 Me
27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M	27 J
28 D	28 Me	28 V	28 L	28 Me	28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 Me	28 V
29 L	29 J	29 S	29 M	29 J	29 D	29 V	29 Me	29 S	29 L	29 J	29 S
30 M	30 V	30 D	30 Me	30 V	30 L	30 J	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D
31 Me		31 L		31 S	31 M		31 V		31 Me		31 L

BTS ELECTROTECHNIQUE 1^e et 2^e année
Année 2022-2023

LISTE DE FOURNITURES

- 1 trousse avec des stylos bleu, noir, rouge et vert - 1 porte mine 0,5mm rechargeable+ des mines HB - 1 gomme - 1 agrafeuse et des agrafes - 1 tube de colle - 1 correcteur – 1 paire de ciseaux - 1 règle de 30cm (minimum) – 1 rapporteur - 1 équerre (45°) - 1 compas - 1 pochette de surligneur.
- 1 boîte de crayons de couleur
- **MATHS** : calculatrice Casio Graph 35++ 1 classeur A4
- **CGE** (Culture Générale et Expression) : 1 Classeur A4 + pochettes plastiques transparentes.
- **ANGLAIS** : 1 Classeur A4 + pochettes plastiques transparentes + 1 répertoire alphabétique
- **MATIERES TECHNIQUES** : 1 Classeur A4 Dos 7 cm à levier + 1 paquet d'intercalaires grand format + paquets de pochettes plastiques transparentes grand format.
- Des paquets de feuilles simples et doubles grand format petits et grands carreaux.
- 1 bloc-notes format A4.
- **ORDINATEUR PORTABLE TRES FORTEMENT CONSEILLE**

L'ensemble des fournitures doit être apporté le jour de la rentrée

TROUSSEAU pour l'internat - Obligatoire :

- 1 drap house pour lit 1 personne
- 1 housse de couette de dimension 140*200
- 1 taie d'oreiller dimension 65*65

Nous vous informons que vous avez la possibilité de payer la totalité de l'année scolaire le jour de la rentrée. Dans ce cas une remise de 3 % vous est accordée, hors acomptes et prévisionnel voyage - sorties. Dans ce cas précis, vous devrez apporter la somme de :

Pensionnaire	Demi-pensionnaire
1 799,00 €	964,80 €

5/ La carte Pass'région vous permet de bénéficier de nombreuses réductions sur la culture, abonnement au sport, aide au financement au BAFA ou au permis de conduire ...

L'élève devra avoir sa carte le jour de la rentrée. Pour cela, vous devez commander cette carte sur le site suivant : <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/106-pass-region.htm> (filière 15 : apprentis)

6/ La demande d'aménagement aux épreuves des examens sera réalisée sur le mois d'octobre. Afin de prendre vos dispositions si nécessaire, il est demandé un bilan orthophonique de moins de 3 ans.

7/ En résumé, votre enfant doit se présenter à la MFR le jour de la rentrée avec :

- l'ensemble des fournitures
- le chèque d'acompte de rentrée de 150 € ou le chèque de la totalité, montant noter ci-dessus
- le bulletin de notes du 3^e trimestre de l'année 2021-2022 (sauf anciens élèves MFR Le Village)
- la carte Pass'Région

8/ Le certificat de formation sera remis à votre enfant la semaine de rentrée.

9/ Nous vous demandons de bien vouloir nous signaler par écrit toutes modifications (déménagement, séparation, numéro de téléphone, changement de régime, etc. ...).

10/ La Maison Familiale sera fermée du Vendredi 29 Juillet au Vendredi 29 Août 2022 inclus.

Ces informations seront sur le site de la MFR Le Village, rubrique activités/agenda.

Nous vous souhaitons un bon été et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Xavier WALLE

Directeur



St André le Gaz, le 14 juin 2022

Nos Réf : 418

RENTREE DES ELEVES
BTS ELECTROTECHNIQUE 1^{ère} année

Madame, Monsieur,

La rentrée est fixée au **Lundi 12 Septembre 2022 à 09h00**. Nous vous accueillerons avec votre enfant pour **une réunion de parents**.

Quelques informations :

1/ Nous vous remettons ci-joint un planning des sessions prévues à la Maison Familiale et en entreprise. Nous envoyons ce jour, un exemplaire à votre maitre d'apprentissage.

2/ Les horaires à la MFR :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
09H00 - 17H15	08H00 - 17H15	08H00 - 17H15	08H00 - 17H15	08H00 - 16H00

3/ En cas d'oubli **exceptionnel** de draps, il vous sera facturé par semaine un kit complet de draps à 5 €.

4/ Rappel financier :

	Pensionnaire	Demi-pensionnaire
Total pension	2 000,00 €	1 140,00 €
Mensualité à partir d'octobre Quel que soit le moyen de paiement utilisé (chèque, espèces ou prélèvement)	212,50 €	105,00 €

Le jour de la rentrée, nous vous demandons **un deuxième acompte sur la pension/demi-pension de 150 €** par chèque à l'ordre de la MFR Le Village ou par espèces.